



Objectifs

Cette formation repose sur un encadrement personnalisé et sur l'individualisation des parcours selon le projet, le rythme et le niveau de chaque jeune. Elle prépare principalement à une entrée en apprentissage, ou à l'inclusion professionnelle. Ce dispositif a pour objectifs :

- ▶ d'offrir un tremplin pour les jeunes atteints d'un handicap mental qui n'ont pas d'orientation.
- ▶ d'assurer une continuité de l'apprentissage scolaire pour conserver et améliorer les bases.
- ▶ d'effectuer des stages en milieu professionnel.
- ▶ d'accompagner les jeunes dans l'élaboration d'un projet de formation et d'emploi.
- ▶ de créer des partenariats avec des entreprises pour accueillir nos jeunes en stage ou encore en contrats.
- ▶ de permettre la socialisation par l'inclusion en cours (dans les classes), ou encore par des ateliers péri éducatifs (sorties, voyage, réalisation d'un spectacle de théâtre...).

Public

Ces jeunes intègrent la passerelle après une scolarité de 4 ans en ULIS Lycée (ou dispositif équivalent), entre 18 et 25 ans, et sont autonomes dans les transports.

Cette passerelle accueille des jeunes atteints d'un handicap mental : autisme, trisomie, troubles envahissants du développement, troubles « dys »...

Formation

La formation se déroule 3 jours par semaine au sein de l'établissement. C'est une formation individualisée. Elle s'articule principalement autour des contenus suivants :

- ▶ Français
- ▶ Histoire-Géographie
- ▶ Mathématiques
- ▶ Anglais
- ▶ Education physique et sportive (piscine...)
- ▶ Arts plastiques
- ▶ TRE : techniques de recherche d'emploi
- ▶ Compte rendu de stage
- ▶ PSE : Prévention, Santé, Environnement
- ▶ ATELIERS :
Cuisine
Théâtre
« Actualités »

Des cours en inclusion peuvent être proposés. Les jeunes, selon leurs aptitudes, sont inclus dans les classes du lycée technologique ou professionnel de l'établissement. Certains jeunes préparent un diplôme si leur niveau le permet.

La formation se déroule sur 2 ans (sous réserve des financements de la Région Île-de-France et de l'AGEFIPH).

Stages

Des cours de techniques de recherche d'emploi permettent aux jeunes de choisir une orientation professionnelle adaptée à leurs envies, mais aussi à leurs aptitudes. Par la suite, les stages s'effectuent tout au long de la période de formation, à raison de deux jours par semaine. Ils ont pour objectif de faire connaître le monde de l'entreprise aux jeunes. Mais aussi de valider ou non leur orientation professionnelle.

Les débouchés :

Cette formation a comme principal objectif l'insertion professionnelle, de préférence en milieu ordinaire. Mais cette passerelle permet aussi l'accès à une formation en apprentissage et doit être considérée comme un tremplin.

Qui contacter ?

UFA Notre Dame :
01.45.80.77.90 www.gs-svp.com
Thomas ENFRIN, t.enfrin@gs-svp.com
Chargé de Mission Handicap
Anne-Lise JAVALET, a.javalet@gs-svp.com
Formatrice référente

A savoir :

Ce dispositif passerelle est proposé par l'UFA du Lycée Notre-Dame, rattachée au CFA Régional Multiprofessionnel Cerfal avec le soutien du **Conseil Régional d'Île-de-France**, et de l'**Agefiph**, qui le financent.

